

## Ville de CHAVILLE

Monsieur IDOINE

DGA Petite Enfance, Enfance, Scolaire, Jeunesse et Sports

Madame BERNARD

Directrice du service Scolaire

## Représentants des Fédérations de Parents d'Elèves

### FCPE

- |                  |                        |
|------------------|------------------------|
| - Paul Bert      | Zaroukie Aydinian      |
| - F Buisson      | Nadia Kliti            |
| - F Buisson      | Nathalie Nait-Mouloud  |
| - Anatole France | Sandra Rodriguez       |
| - Le Muguet      | Ophelia Lamy-Rance     |
| - Les Jacinthes  | Pauline Caboche-Guyard |
| - Les Iris       | Marine Rosa Braz       |
| - Les Myosotis   | Denise Daigne          |

### CAAPE

- |                   |                          |
|-------------------|--------------------------|
| - Présidente      | Emilie Bellon-Serre      |
| - Paul Bert       | Angélique Deflandre      |
| - Paul Bert       | Carine Champagne         |
| - Anatole France  | Nathalie Granjoux        |
| - Anatole France  | Noyale Rodier            |
| - Les Myosotis    | Amandine Maillard        |
| - Les Iris        | Patricia Larcher-Reverdy |
| - Les Pâquerettes | Emilie Thomas            |
| - Les Pâquerettes | Pavel Ouspenski          |
| - Les Myosotis    | Laure Derome             |
| - Le Muguet       | Sylvie Galvez            |

## Ordre du jour

- |   |        |
|---|--------|
| 1) Effectifs scolaires et Accueils de Loisirs du mercredi 2022/2023 | page 2 |
| 2) Budget 2022 & 2023   | page 4 |
| 3) Commandes matériels scolaires                                    | page 5 |
| 4) Evolution de la prestation de Restauration Collective            | page 6 |
| 5) Les classes externées  | page 6 |
| 6) Créneaux Piscine 2022/2023                                       | page 6 |
| 7) Communication sur les actions périscolaires                      | page 7 |
| 8) Projets de travaux dans les écoles                               | page 8 |
| 9) Problème récurrent de défiance envers les services publics       | page 9 |

## Introduction

Suite à la demande des représentants des fédérations de parents d'élèves, la ville de Chaville propose dorénavant des réunions d'informations régulières.

L'objectif commun est d'améliorer la communication faite aux familles des sujets d'actualité.

Le compte rendu des réunions sera proposé par les services de la ville de Chaville et devra être communiqué aux familles par l'action des fédérations de parents d'élèves.

La prochaine réunion d'informations et d'échanges aura lieu à la suite des élections des représentants des fédérations de parents d'élèves.

## 1/ Effectifs scolaires et Accueils de Loisirs du mercredi 2022/2023

### A/ Les effectifs scolaires

Après 4ème année scolaire consécutive, la ville de Chaville connaît une stagnation de ses effectifs scolaires (école publique).

|       | 2012/2013 | 2013/2014 | 2014/2015 | 2015/2016 | 2016/2017 | 2017/2018 | 2018/2019 | 2019/2020 | 2020/2021 | 2021/2022 | 2022/2023 |
|-------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Mater | 742       | 745       | 735       | 694       | 676       | 713       | 699       | 721       | 678       | 643       | 651       |
| Elém  | 1060      | 1092      | 1110      | 1101      | 1182      | 1187      | 1112      | 1046      | 1088      | 1026      | 1017      |
| Total | 1802      | 1837      | 1845      | 1795      | 1858      | 1900      | 1811      | 1767      | 1766      | 1669      | 1668      |

### B/ Les effectifs Accueils de Loisirs du Mercredi

La ville de Chaville accueillera au maximum un total de 681 enfants chaque mercredi (620 enfants en 2022/2023).

La ville de Chaville a obtenu une augmentation de l'habilitation pour le centre maternel du Muguet et grâce à la livraison des travaux des écoles Iris et Anatole France, la réouverture d'un accueil journée complète au centre Anatole France.

Seuls 11 enfants sont en liste d'attente pour l'accueil des Pâquerettes, ces familles ont toutes reçues une proposition pour un autre accueil. Elles ont préféré rester sur liste d'attente.

Tous les nouveaux chavillois sont accueillis.

Il ne reste donc que les inscriptions « hors délais » que nous traitons au cas par cas, en ayant une attention sur les équipes périscolaires encore incomplètes à ce jour.

| Elémentaire              | Nombre de pré-inscrits | Capacité DDCS | Places restantes | Nombre d'enfants en liste d'attente |
|--------------------------|------------------------|---------------|------------------|-------------------------------------|
| Anatole France           | 113                    | 120           | 7                | 0                                   |
| Ferdinand Buisson        | 93                     | 120           | 27               | 0                                   |
| Paul Bert                | 116                    | 120           | 4                | 0                                   |
| <b>Total Elémentaire</b> | <b>322</b>             | <b>360</b>    | <b>38</b>        | <b>0</b>                            |

| Maternel              | Nombre de pré inscrits | Capacité DDCS | Places restantes | Nombre d'enfants en liste d'attente |
|-----------------------|------------------------|---------------|------------------|-------------------------------------|
| Iris                  | 66                     | 70            | 4                | 0                                   |
| Jacinthes             | 67                     | 70            | 3                | 0                                   |
| Muguet                | 72                     | 72            | 0                | 0                                   |
| Myosotis              | 77                     | 72            | 0                | 0                                   |
| Pâquerettes           | 77                     | 80            | 3                | 11                                  |
| <b>Total Maternel</b> | <b>359</b>             | <b>364</b>    | <b>10</b>        | <b>11</b>                           |

### Taux Accueils Mercredi / Nombre enfants scolarisés

|      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
| 23%  | 22%  | 27%  | 30%  | 31%  | 31%  | 30%  | 27%  | 23%  | 24%  | 30%  | 34%  | 35%  | 37%  | 40%  |

### Difficultés de recrutement

La difficulté de recruter des professionnels de la Petite Enfance et de l'Enfance (comme de la Police Municipale) s'est accrue pour cette rentrée, à Chaville comme au niveau national.

Une réflexion s'est engagée avec le service des Ressources Humaines sur les taux de rémunération, les types de contrats ou encore le temps de travail afin d'adapter nos recherches à un contexte global.

Par exemple, Monsieur le Maire a fait le choix d'augmenter en 2022 puis 2023 le nombre d'agents contractuels au sein des équipes périscolaires, et ainsi de diminuer le nombre de vacataires. L'objectif est de renforcer et de stabiliser les équipes.

Dans le même objectif, la ville poursuit son effort de formation (CQP, BAFA, BAFD, BEPJEPS) en proposant aux agents vacataires chaque année un cursus.

### Rappel du Taux d'encadrement dans le cadre d'un PEDT

|  |          |             |            |
|--|----------|-------------|------------|
| Accueil périscolaire Moins de 5 heures | Maternel | 1 Animateur | 14 enfants |
|--|----------|-------------|------------|

|  |             |             |            |
|--|-------------|-------------|------------|
| Ex : Matin, Midi et Soir                               | Elémentaire | 1 Animateur | 18 enfants |
| Accueil périscolaire Plus de 5 heures<br>Ex : Mercredi | Maternel    | 1 Animateur | 10 enfants |
|  | Elémentaire | 1 Animateur | 14 enfants |

### Rappel du Taux d'encadrement hors PEDT

|  |             |             |            |
|--|-------------|-------------|------------|
| Accueil périscolaire Moins de 5 heures<br>Ex : Matin, Midi et Soir | Maternel    | 1 Animateur | 10 enfants |
|  | Elémentaire | 1 Animateur | 14 enfants |
| Accueil périscolaire Plus de 5 heures<br>Ex : Mercredi             | Maternel    | 1 Animateur | 8 enfants  |
|  | Elémentaire | 1 Animateur | 12 enfants |

Monsieur le Maire de Chaville a validé grâce à la mise en place d'un PEDT à Chaville le recours à des taux d'encadrement permettant un meilleur accueil des enfants.

Cet assouplissement des taux permet aux équipes un meilleur encadrement des enfants en groupe moins important, mais aussi et surtout de faire face aux absences récurrentes des agents (vacataires, contractuels ou titulaires), et à l'augmentation importante du nombre d'enfants accueillis porteurs de différents handicaps.

## 2/ Budget 2022 & 2023

Les orientations budgétaires pour l'année 2022 indiquaient des incertitudes liées aux mécanismes de compensation fiscale et au marché de l'immobilier pour les droits de mutation et une baisse continue de la dotation globale de fonctionnement depuis presque 10 ans.

Parallèlement, la volonté de la municipalité était de ne pas avoir recours au levier fiscal, ou encore à une augmentation conséquente des tarifs des services.

Malheureusement, les prévisions budgétaires pour l'année 2023 avec l'instabilité nationale sur différents sujets (énergie, denrées alimentaires, matériaux) ne sont pas favorables.

Même si c'est trop tôt pour donner des précisions sur les arbitrages budgétaires conduits pour assurer l'équilibre de la section de fonctionnement, il faut être conscient que l'ensemble des achats de fournitures et de prestations des services Enfance et scolaire seront impactés.

Nous savons déjà que l'ensemble des marchés publics sont impactés par la crise financière mondiale avec des hausse parfois conséquente des coûts pouvant aller jusqu'à 50% d'augmentation.

Chaque préparation budgétaire implique une discussion et une réflexion sur les dépenses (prestations, DSP, achats divers) et les recettes (tarifs aux familles).

### Le budget adopte pour la 2<sup>ème</sup> année la méthode du « budget climat »

Cette méthode vise à procéder à une évaluation de l'impact carbone des dépenses et des activités de la Commune et à introduire de nouvelles manières de faire en fonction d'objectifs à définir en termes d'impact.

La mise en œuvre du budget climat ou bas carbone s'opère lors de la réalisation des commandes avec des exigences formalisées notamment dans l'expression des besoins, dans les cahiers des charges et dans le descriptif des actions (activités, manifestations évènements).

Cette évolution est une transition qui doit être mise en place au fur et à mesure, avec pédagogie. En ce sens, les élus et services se tiennent à la disposition des directions des écoles pour les accompagner dans cette démarche.

### 3/ Commandes matériels scolaires

Rappel : Le plan climat adopté par la municipalité implique des changements dans les modèles d'achat et promouvoir l'achat responsable. Dans le cadre d'un nouveau marché passé avec le même prestataire mais avec des clauses environnementales plus importantes pour aller vers des achats durables, les différents acteurs actuels doivent s'efforcer de réfléchir à faire évoluer leurs achats vers :

- Des produits écolabellisés (Forêt durable, matériel recyclé...)
- Compléter des jeux au lieu de les racheter
- Vérifier si certains matériels ou mobilier ne seraient pas disponibles dans d'autres écoles ou dans d'autres classes,
- Essayer de diminuer l'achat de jeux en plastiques
- Acheter local
- Faire du réemploi

D'une façon plus générale, la ville souhaite mettre en place par l'intermédiaire de la direction du service scolaire & logistique une nouvelle procédure des commandes.

Pour information, cette démarche est également celle appliquée aux services de la ville pour l'ensemble des commandes municipales.

Pour cela, nous demandons aux enseignants de revoir l'ensemble de leurs commandes en tenant compte :  
1-pour les fournitures scolaires : choisir en priorité les articles préférentiels qui ont été choisis dans le nouveau marché.

2-réduire leur quantité au plus juste et éviter de stocker le matériel

3-mutualiser les commandes sur certains matériels (papiers, pochettes plastiques...)

Ensuite les devis sont contrôlés pour vérifier si les éléments ci-dessus ont bien été respectés et les commandes sont saisies sur le logiciel métier.

Accompagnement des directions des écoles :

Une procédure qui concerne le fonctionnement du budget leur a été transmise en ce sens. La prochaine étape sera de les réunir pour discuter des articles préférentiels et faire évoluer cette liste dans le cadre du marché entre le fournisseur et la ville.

#### **4/ Evolution de la prestation de Restauration Collective**

##### Décision 4 composantes

Dans le contexte global d'approvisionnement des denrées alimentaires, celle-ci est maintenue jusqu'à nouvel ordre. Aucune décision ne sera prise alors que la discussion sur le coût du repas avec la société Elior n'est pas finalisée.

##### Discussion avec la société de Restauration Collective

La ville a demandé de nombreuses explications et justifications concernant l'augmentation du coût de la prestation. Plusieurs réunions sont organisées dans les semaines à venir avec le prestataire.

Pour information, toutes les villes aux alentours sont en négociation avec leur prestataire et se pose la question de l'impact sur les familles.

Revalorisation contractuelle : le contrat passé avec le prestataire de Restauration Collective prévoit une revalorisation du coût du repas chaque année au 1<sup>er</sup> janvier. Celle-ci est indépendante des discussions actuelles pour faire face aux augmentations des coûts des denrées ou de l'énergie.

Différence entre coût du repas et tarifs aux familles : la ville paye un coût du repas au prestataire de Restauration Collective qui est différent du tarif appliqué aux familles.  
Le tarif est décidé et voté en Conseil Municipal.

#### **5/ Classes externées**

Le 30 juin dernier, nous avons réuni les enseignants concernés partis en classes externées et le prestataire. Nous avons entendu chaque enseignant, point par point, de l'hébergement à l'assiette. Il en est ressorti, que les activités, la situation géographique du lieu, les animateurs, les repas ont été très appréciés. Par contre, le centre d'hébergement de Saint Laurent sur Mer ne convenait pas car il est trop vétuste.

Nous avons demandé au prestataire Evasion 78, de rechercher un nouvel hébergement.

Il sera envisagé une visite du ou des nouveaux établissements proposés.

#### **6/ Créneaux Piscine 2022/2023**

Retour à la piscine rénovée des Bertisettes de Viroflay dès le 26 septembre prochain.

Niveau de classe : CP et CE1 soit 18 classes.

A ce jour, il n'y a pas d'informations quant à une fermeture de la piscine de Viroflay (ou une réduction des ouvertures) liée à la crise des énergies.

## **7/ Communication sur les actions périscolaires**

Comme chaque année, de nombreuses réunions d'information, de concertation ou de travail sont et seront organisées avec les représentants des fédérations de parents d'élèves.

- Les réunions périscolaires par école élémentaire
- Les réunions d'informations avec les représentants des fédérations de parents d'élèves
- Les concertations thématiques (travaux, PEDT, etc.)
- Les commissions menus

Le service Enfance poursuit son effort de communication avec les familles afin de répondre aux inquiétudes et appréhensions ressenties par les familles

Il faut rappeler que les parents ne peuvent plus entrer dans les établissements scolaires et que cela est source d'inquiétude et parfois de réaction envers la communauté éducative.

### Créations et communications finalisées :

- PEDT de la ville de Chaville
- Page Enfance sur le Site internet de la ville et Guide Enfance
- Tentative de mise en place d'alerte SMS pour information urgente et pratique (Septembre / Octobre 2022).

### PEDT et Plan Mercredi

L'ensemble des dispositifs prévus dans le nouveau PEDT de la ville de Chaville, associatifs et municipaux ont déjà débuté, en particulier le mercredi, et bientôt lors des vacances de la Toussaint.

Attention : les accueils Petite Enfance et Enfance seront fermés le lundi 2 janvier 2023.

Une communication sera faite aux directions des écoles afin de prévenir les parents.

Choix des ouvertures des Accueils durant les Vacances afin de ne pas multiplier les coûts de fonctionnement (RH, fluides, énergies), mais aussi de permettre les travaux dans les établissements, ou encore d'assurer l'entretien des sites, la décision est maintenue de mettre en place une rotation des ouvertures des établissements durant les vacances scolaires 2022/2023.

Inscriptions Accueils Vacances de la Toussaint : Après vérifications auprès des services compétents, il n'y a pas eu de bug informatique lors de la procédure d'inscription. Certaines familles n'arrivaient à se connecter et ont été aidé par le service Accueil Familles Citoyenneté.

De plus, l'ordre d'inscription entre les inscriptions sur le portail famille et les inscriptions physiques a été parfaitement respecté.

Capacité des Accueils durant les Vacances scolaires : La réglementation du nombre d'enfants pouvant être accueillis dans les établissements est identique à celle des Accueils du Mercredi. Elle dépend du nombre de m2 disponible et du nombre d'animateurs.

Il n'est donc pas possible d'accueillir toutes les demandes sur l'accueil des Pâquerettes.

En outre, il n'y a pas de liste d'attente pour les Accueils durant les Vacances scolaires, une proposition est faite à toutes les familles.

## **8/ Projets de travaux dans les écoles**

### **Projet travaux de l'école Ferdinand Buisson**

Après une redéfinition contrainte du projet pour des raisons budgétaires, le travail préparatoire avec les architectes est en cours.

#### Rappel des besoins exprimés :

- Dépose et création de nouvelles toilettes
- Remplacement des préaux existants
- Création de locaux de rangement dans la cour
- Création d'une cour avec des coins aménagés type « Oasis »

La rénovation du couloir qui assure la liaison entre l'escalier et le réfectoire

Pour ces 2 raisons, il n'est pas possible d'être précis sur un planning, ni sur le projet qui peut être amené à évoluer avant finalisation de l'appel d'offres aux entreprises.

Donc, la présentation du projet (aménagements + planning entreprises) pourra avoir lieu en octobre/novembre 2022, à la suite des procédures légales de désignation des entreprises.

### **Rénovation thermique et énergétique de l'école des Myosotis**

Après la rénovation des salles de restauration, la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux a permis de changer la totalité des ouvrants de l'étage R-1 au cours de l'été 2022.

L'ensemble des ouvrants seront également renouvelés en 1 ou 2 phases suivant les décisions budgétaires à venir, et dans la mesure du possible durant les vacances d'été.

### **Rénovation thermique et énergétique de l'école du Muguet (et du Jardin d'enfants)**

Une réflexion est engagée pour rénover l'ensemble du bâtiment, et particulièrement afin d'améliorer la qualité énergétique de celui-ci.

### **Cour d'école des Pâquerettes**

Rénovation dans les mois à venir du sol usagés par endroit.

### **Usage des cours Oasis des écoles**

Souhait d'associer les parents d'élèves aux projets d'écoles avec l'objectif de partager l'utilisation la création, l'entretien des coins « nature » aménagés.

### **Projet d'une Cuisine Municipale à Chaville**

Le projet est bel et bien en cours de finalisation. Ce nouvel établissement sera situé sur le site de Maneyrol. Son ouverture est prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la fin du contrat avec le prestataire de restauration collective.

Actuellement les services de la Ville finalisent les études concernant le fonctionnement futur de la restauration municipale dédiée aux scolaires chavillois.

## **9/ Problème récurrent de défiance envers les services publics**

Nous faisons face à de plus en plus de propos et de mensonges concernant les dispositifs municipaux. Il apparait le besoin d'améliorer la communication auprès des parents. Les représentants de parents d'élèves sont associés sur beaucoup de projet mais certains communiqués sur les réseaux montrent bien que le fonctionnement municipal reste encore méconnu.

La création d'une page sur le site internet de la ville de Chaville est dédiée aux actualités du service Enfance (PEDT, projets pédagogiques, plannings des activités).

### **Droit de réponse de Monsieur le Maire de Chaville sur le groupe Entraide entre chavillois**

« Au-delà de ces accusations mensongères et diffamatoires envers les équipes d'animation de la ville de Chaville, il est ici question du respect de ces professionnels qui travaillent au quotidien avec les enfants scolarisés.

Nous abordons également avec les représentants des fédérations de parents d'élèves la notion de confiance envers les services de la ville de Chaville, et plus globalement des services publics.

Pour rappel, les équipes d'animation sont encadrées par des directrices ou directeurs diplômés et compétents. Des contrôles sur la qualité alimentaire sont régulièrement (et obligatoirement) effectués, et enfin la quantité ou grammage dans les assiettes des enfants sont réglementés par la Loi. Et les repas des animateurs sont bien distincts de ceux des enfants et les grammages adaptés.

Ce 20 septembre, le Conseil Municipal unanime, a apporté son total soutien aux agents du service animation. »

Les représentants des fédérations de parents d'élèves indiquent qu'il est difficile de faire confiance envers les animateurs et éducateurs lorsque les parents n'entrent plus dans les Accueils et qu'ils ne connaissent pas les personnels qui s'occupent de leurs enfants.

Il sera affirmé rapidement le besoin d'apposer un trombinoscope à l'entrée des écoles.

Il est également envisagé de rencontrer à diverses occasions les animateurs : Réunions, Portes Ouvertes, Carnaval, autres manifestations.